### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRÈS DU CNPE BUGEY 27 février 2015

André PHILIPPON, Président de la CLI, remercie les personnes présentes et excuse :

- Chantal GUELOT, Sous-préfète de Belley
- Patrick CHOLLIER, Maire de Hières-sur-Amby
- Christian PIGNOLET, IRSN
- Jean-José SPITERI, Conseiller municipal de Vaux-en-Bugey représenté par Françoise VEYSSET, maire

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, André PHILIPPON, Président de la CLI, demande aux membres présents de bien vouloir adopter le compte-rendu de la dernière réunion de la CLI. Ce document est adopté à l'unanimité.

# 1 – Prise en compte de l'avis de la CLI dans la décision finale sur la question des rejets.

André PHILIPPON donne la parole à Cyril BERNADE, chargé d'affaires à l'Autorité de sureté nucléaire (Cf document n°1).

Joel GUERRY : « Pour la station de pompage Asia, le prélèvement annuel ne me semble pas en rapport avec l'exploitation agricole notamment en période d'arrosage. »

Cyril BERNADE : « A la base nous n'estimions pas nécessaire de prendre en compte l'observation faite par la CLI. Nous étions restés sur les résultats de l'étude d'impact qui conclut qu'il n'y a pas d'effets sur l'environnement. »

Joel GUERRY: « Pour mémoire, l'étude d'impact avait complètement ignoré la station Asia. »

Cyril BERNADE : « Nous avons ajouté cette prescription qui va apporter une donnée complémentaire mais qui à notre sens ne vient que conforter les conclusions de l'étude d'impact. »

Claire POUGNARD: « Quand vous dites que nous n'avons pas pris en compte la station Asia, vous sousentendez que la station n'est pas inscrite en tant que tel dans l'état de référence des points de prélèvements pour irrigation et vous avez raison. Par contre, on inclut bien dans l'étude d'impact le fait d'avoir des prélèvements par irrigation. »

Joel GUERRY : «Le problème de la station Asia est que le prélèvement s'exécute spécifiquement dans la veine où sont concentrés les rejets chimiques et radioactifs. »

Claire POUGNARD : « L'étude d'impact prend en compte ce que nous appelons le mauvais mélange. Le rejet ne se dilue pas immédiatement à la sortie du canal de rejet. »

Joël GUERRY: « Nous ne sommes pas sûrs que les prévisions soient parfaitement exactes parce que depuis, des études ont montré des augmentations de taux de leucémie dans les 5 kilomètres autour des centrales. »

Jurgen De MEVE : « Si un seul prélèvement de maïs a lieu, quand est-il opéré pour être sûr qu'il soit efficace ? »

Claire POUGNARD: « Les prélèvements et les contrôles sur les aliments sont faits tout au long de l'année. Ce prélèvement supplémentaire est demandé par l'ASN pour prendre en compte l'avis de la CLI. Nos prélèvements ne conditionnent en rien la consommation de ces produits. »

André PHILIPPON informe les membres de la CLI qu'ils recevront avec le compte-rendu de la présente réunion le courrier de l'ASN apportant des éléments de réponse aux observations de la CLI sur la question des rejets. (cf. annexe ci-joint)

### 2- Point d'information sur la présence de tritium dans les eaux souterraines de la centrale.

Claire POUGNARD propose une présentation de ce point (Cf. document n°2 ci-joint).

René DULOT : « Dans le puisard, la charge a baissé très rapidement. Le tritium s'est retrouvé dans le Rhône. Quelle est la période du tritium ?

Claire POUGNARD : « Le tritium qui disparait est lié à l'écoulement de la nappe qui n'est pas statique. Les écoulements sont assez complexes avec des enceintes autour des bâtiments qui les ralentissent. »

Alain LITAUDON : « Ce tritium qui transite par la nappe est ralenti et il s'écoulera un peu plus lentement. Mais nous ne nous satisfaisons pas de cette situation puisque nos rejets doivent réglementairement transiter par les voies normales prévues. »

Claude CASSE s'étonne que les puisards n'empêchent pas la fuite de rejoindre la nappe phréatique.

Claire POUGNARD : « Nous avons augmenté notre fréquence de surveillance car elle n'a pas permis de piéger assez vite la présence d'eau dans les puisards de collecte. »

Joel GUERRY: « Peut-on connaître le taux de fréquence au niveau des puits? Etait-on dans le cas d'un rejet direct à la nappe ou d'un transfert vers les cuves qui accumulent les effluents pour ensuite les rejeter au Rhône avec un débit contrôlé? Ne serait-il pas souhaitable de faire des prélèvements au niveau des serres qui pompent de l'eau régulièrement dans la nappe pour les arrosages? »

Claire POUGNARD: « La fréquence de surveillance des puits de collecte était mensuelle. Nous avons réalisé une mesure d'eau dans les collectes le vendredi et nous avons détecté la présence d'eau anormale le lundi suivant lors d'un deuxième point de suivi. Nous étions donc sur une surveillance plus importante que celle pour laquelle nous nous étions initialement engagés. Sur le 2<sup>ème</sup> point, les effluents étaient caractérisés pour rejets. Enfin pour le 3<sup>ème</sup> point, nous avons une quarantaine de piézomètres sur le site dont plus d'une trentaine sont réglementairement suivis mensuellement. »

Alain LITAUDON: «Cet événement montre que la surveillance mensuelle sur les puisards de collecte était insuffisante. Suite à l'événement, nous sommes passés à une surveillance quotidienne. En 2012, nous avions mené un contrôle de l'ensemble des tuyauteries qui avait fait l'objet d'un test hydraulique qui avait confirmé l'étanchéité des installations. Nous nous sommes engagés auprès de l'ASN pour voir de quelle manière nous allons faire évoluer notre surveillance en exploitation et notre surveillance au travers de nos rejets de maintenance pour rendre encore plus improbable ce type d'événement. »

Matthieu MANGION : « Cet événement de la fin d'année 2014 nous montre la question du renforcement du suivi des canalisations enterrées qui historiquement n'étaient pas considérées comme des parties nobles d'une installation. Aujourd'hui, nous demandons à EDF de maintenir dans la durée ces équipements suffisamment étanches pour éviter ce type d'événements. »

Claude CASSE : « Pourrait-on avoir les résultats des analyses en temps réels ? A quoi correspond la phrase relevée dans l'Essentiel : La moyenne ne tient pas compte du marquage du tritium des eaux souterraines dans des endroits très localisés. »

Claire POUGNARD: « Nous vous informons régulièrement de l'état des marquages. La moyenne est prise sur les piézomètres qui ne font pas l'objet d'un marquage particulier lié à un événement tritium. Il s'agit de la moyenne des valeurs sur l'ensemble des autres piézomètres du site. »

Alain LITAUDON: « Votre demande sur le besoin d'information en temps réel doit être précisée. Est-ce par rapport aux mesures que nous réalisons sur les piézomètres ou par rapport aux éléments d'analyses qui vont nous conduire à revoir nos programmes de surveillance ? »

Claude CASSE: « En 2013, nous avons eu le résultat de toutes les analyses. Sur le plan de la communication, ces temps-ci, c'est un peu léger. »

André PHILIPPON : « Ces informations pourraient être transmises par internet. »

Alain LITAUDON: « Nous prenons en compte votre demande et dès la semaine prochaine nous vous adresserons un message régulier chaque fois que nous aurons des résultats actualisés. Si cela ne vous convient pas complètement, contactez-nous pour que nous puissions ajuster. »

Joël GUERRY: « Je relativiserais beaucoup sur la faible toxicité du tritium. C'est un composant qui n'est pas neutre biologiquement et qui est en forte augmentation avec l'activité nucléaire sous forme gazeuse et sous forme liquide. »

Alain LITAUDON: « Vous exprimez un principe de précaution qui me parait légitime. Nous vous exposons un point de vue scientifique connu. Le tritium est un élément radioactif a très faible énergie qui à ma connaissance n'est pas fixé par les organismes humains. Nous vous mettons en garde contre les rumeurs. Monsieur Guerry évoquait l'augmentation des leucémies à 100 kilomètres des centrales. Cette affirmation est fausse et ne repose sur aucune donnée scientifique. »

Claude CASSE : « Le tritium se retrouve dans les protéines, le sucre ou les lipides. La pénétration dans les cellules est au moins de 6 microns. »

Claire POUGNARD: « Nous n'avons pas d'accumulation du tritium chez l'homme. C'est un transit qui ressort par les urines. »

Matthieu MANGION: « C'est un sujet qui fait l'objet de nombreuses recherches. Le consensus scientifique indique une faible radio toxicité du tritium. Si nous suivons avec vigilance les marquages au tritium c'est aussi pour le rôle de marqueur de cet élément. »

Joel GUERRY: « Nous sommes très réservés sur ce que dit l'organisation mondiale de la santé qui est sous la tutelle du lobby de l'énergie nucléaire. Le groupe de travail constitué sur la question des rejets avait demandé s'il serait possible d'aborder le thème des faibles doses de radioactivité avec des structures autres que l'IRSN. A l'automne, s'est déroulé un colloque sur les effets génétiques des radiations avec la participation de scientifiques du monde entier et notamment un professeur de l'Université de Caroline du Sud qu'il serait intéressant d'entendre dans le cadre de cette commission. »

André PHILIPPON : « Notre CLI aura-t-elle les moyens de faire venir cet expert ? »

Jean-Louis VENET : « Y-a-t-il quelqu'un autour de cette table pour me dire à quelle heure nous allons mourir ? Je ne viens pas ici pour assister à des débats de scientifiques. Je souhaite connaître l'actualité et le fonctionnement de la centrale. »

André PHILIPPON : « Je rappellerais que la composition des CLI est plurielle et que chacun a le droit de s'exprimer. »

# 3- Décision de l'Autorité de sureté nucléaire relative aux arrêts et aux redémarrages des réacteurs exploités par EDF

Matthieu MANGION et Cyril BERNADE présentent la nouvelle décision en matière d'encadrement réglementaire des phases d'arrêts et de redémarrages des réacteurs. (Cf document n°4 ci-joint).

Bernard GAJNIK: « Où en est l'ASN sur le problème du suivi des chantiers par les agents EDF. »

Matthieu MANGION: « L'organisation des phases d'arrêts est un sujet de vigilance pour nous. Depuis l'été 2013, nous avons vu une dégradation. L'ASN a pris la décision visant à imposer à EDF de renforcer la présence sur le terrain de la surveillance des sous-traitants. Nous avons constaté qu'EDF a mis en œuvre des moyens importants pour répondre aux exigences de l'ASN. Les arrêts de la fin de l'année se sont mieux déroulés sur le plan de la maintenance. Nous attendons maintenant que cette amélioration s'inscrive dans la durée. »

Emmanuel BOISSY présente le bilan des arrêts 2014 et la présentation de la campagne 2015. (Cf document n°3 ci-joint).

Claude CASSE : « Où le combustible enlevé est-il transporté ? »

Emmanuel BOISSY: « Lorsqu'on décharge le réacteur, les assemblages combustibles sont maintenus pendant deux ans dans la piscine de refroidissement. Ces éléments sont ensuite évacués chez Areva à la Hague pour être retraités. »

Joël GUERRY: « Dans un document de l'ASN de 2009 sur la poursuite des exploitations nucléaires, il est précisé pour les visites décennales: Une visite approfondie supplémentaire est également prévue entre 4 et 6 ans après chaque visite décennale pour les appareils en service depuis plus de 30 ans. Qu'en est-il de ces visites supplémentaires pour les installations de Bugey? «

Alain LITAUDON : « Nous allons mener les premières visites approfondies sur le circuit primaire principal et sur le circuit secondaire principal. Nous allons commencer par la visite partielle de Bugey 5 à la fin de l'année. »

Matthieu MANGION: « Il y a des réflexions pour les prochains examens de sureté après 35 ans de fonctionnement. Ce sont des débats qui ont lieu autour de la loi sur la transition énergétique de soumettre à enquête publique une partie des documents préalables aux réexamens de sureté après 35 ans de fonctionnement. »

## 4 - Avis de l'Autorité de sureté nucléaire sur la poursuite du fonctionnement du réacteur n°5

Matthieu MANGION : « En France, il n'y a pas de durée de vie prédéfinie pour les installations nucléaires et dans ce contexte la loi prévoit que l'exploitant réalise tous les 10 ans un examen de la sureté de son installation. Cet examen repose sur deux angles : une réévaluation de la sureté en proposant des améliorations au regard des meilleures techniques disponibles et un examen de conformité. Dans ce cadre, des contrôles sont menés en matière de maitrise du vieillissement en particulier pour l'enceinte de confinement du réacteur.

A l'issue de l'analyse, l'exploitant nous transmet un rapport que nous instruisons. Nous consultons ensuite le public sur nos projets de décisions. La position de l'ASN est qu'au regard du réexamen de sureté, il est nécessaire de prescrire des renforcements pour la sureté du réacteur n°5 de Bugey. Compte tenu de ces prescriptions, l'ASN n'a pas d'objection à la poursuite du fonctionnement au-delà de ce processus.

Le point notable est la question du taux de fuite de l'enceinte. Un test d'étanchéité est réalisé tous les 10 ans mais l'ASN a prescrit un examen supplémentaire à mi-parcours. Au regard des questionnements que nous avons reçu lors de la consultation du public, nous avons également réalisé une prescription

d'information renforcée à la commission locale d'information des modalités et du déroulement de cette épreuve supplémentaire.

Joel GUERRY : « Si le taux de fuite de l'enceinte a continué a augmenté, cela signifie qu'elle va sortir du cadre de fonctionnement et que le réacteur de Bugey 5 sera arrêté. »

Matthieu MANGION: « Les limites de sureté s'appliquent en permanence. Charge à l'exploitant d'être en mesure de démontrer un respect de ces normes de sureté lors de cette épreuve. EDF nous a présenté un plan d'actions pour améliorer ce taux de fuite mais l'objectif est de résorber cette fuite. »

Alain LITAUDON: « Notre enceinte est conforme aux exigences de sureté. Au regard de notre programme de contrôle périodique, nous avons une bonne confiance sur le respect de la fonctionnalité sureté jusqu'à 2016. Avant 2016, un test intermédiaire a lieu pour confirmer la bonne confiance jusqu'à l'échéance de la visite décennale. »

#### 5 – Questions diverses

Point d'information sur Iceda.

Jean-Pierre THOMAS: « La cour administrative d'appel de Lyon a formulé un arrêt le 4 décembre 2014 qui restitue le permis de construire initial. Les travaux d'Iceda vont reprendre entre fin mars et début avril pour une durée de deux ans. »

Claude CASSE: « Bugey 1 sera-t-il le premier réacteur concerné par le démantèlement vers Iceda? »

Thierry LE COURTOIS: « Les premiers déchets qui ont vocation à être accueillis sur Iceda vers mi-2017 viendront de Bugey1 et de Chooz A. »

Joel GUERRY: « Pourra-t-on avoir une information claire sur les flux de transports liés à Iceda? La commune d'Ambérieu-en-Bugey est très concernée par le trafic ferroviaire. Le dernier convoi de déchets italiens a été transféré d'une locomotive à une autre en amont du captage d'eau de la ville et la ressource en eau de la nappe de l'Albarine est désormais classée comme une réserve stratégique. »

Thierry LE COURTOIS: « Nous sommes actuellement sur une dizaine de convois par mois qui arriveront sur lceda pendant sa durée d'exploitation. Nous serons à votre disposition pour vous présenter la nature des emballages de transport et les essais de qualification que ces emballages subissent avant de transporter de tels déchets.

Alain LITAUDON : « Le transport de matières dangereuses fait l'objet en France d'une réglementation extrêmement encadrée. Le respect de cette réglementation vise à protéger les populations des risques liés à ces déplacements. »

Retour sur essai sirène du 4 février 2015.

Hervé BOYER: « Lors de la dernière révision du PPI, il y a eu une période de consultation du public au cours de laquelle nous avons enregistré deux remarques qui faisaient état d'une audibilité des sirènes insuffisantes. Nous sommes donc venus écouter les sirènes le 4 février sur le hameau de Saint-Etienne et sur le centre bourg de Hieres-sur-Amby. Nous avons ajouté deux autres points côté Isère et deux points sur la commune de Saint-Vulbas.

Sur 4 points d'écoute, les sirènes ont été jugées audibles. Sur les deux autres points situés à Hieres-sur-Amby, nous avons considéré que les sirènes étaient moins audibles.

Suite à cet exercice, nous nous sommes réunis avec les élus concernés et EDF. Plusieurs solutions ont été envisagées : Puisque la mairie de Hieres possède sa propre sirène, nous étudions la possibilité de coupler cette sirène avec celle du CNPE. La 2<sup>ème</sup> solution consisterait à installer une sirène supplémentaire. La 3<sup>ème</sup> solution serait de regarder si le volume sonore des deux sirènes pourrait résonner plus fort.

Dans l'attente de la meilleure solution, nous avons proposé au maire de Hieres-sur-Amby de modifier provisoirement les procédures d'alerte des populations du PPI. Lors du déclenchement des sirènes, le

directeur du site préviendrait le maire ou l'un de ses adjoints pour qu'il puisse déclencher manuellement la sirène communale pour compléter le dispositif d'alerte. »

Emmanuel BOISSY: « Dès le lendemain de l'essai, nous avons commandité un contrôle de la bonne réalisation des actions de maintenance et d'essais que nous devons réaliser sur nos sirènes. Ces contrôles ne montrent pas de défaillance. Nous avons demandé à une entreprise habilitée dans les mesures sonores de venir vérifier les sirènes. »

Jurgen De NEVE : « Comment les gens vont différencier les sirènes incendie et celle de la centrale ? »

Hervé BOYER : « Le signal à trois séquences est reconnaissable. »

Bernard GAJNIK : « Il faudrait faire l'essai de Sapr pour nous éviter de sortir pour vérifier si la sirène est activée ou non. Par ailleurs, les habitants du hameau de Saint-Etienne continuent d'être gênés par des sifflements. »

Claire POUGNARD : « Nous avons une piste probante sur l'organe responsable de ces sifflements. Je vous tiendrai informé des avancées de ce dossier. »

Alain LITAUDON : « Nous avons monté des installations temporaires pour essayer de limiter ces sifflements à l'extérieur du site. »

Constitution d'un groupe permanent de l'ANCCLI sur la thématique du démantèlement.

André PHILIPPON informe les membres de la CLI que lors du séminaire démantèlement de juin dernier organisé par l'ANCCLI, un groupe de travail permanent a été créé. Les membres de la CLI sont invités à s'associer à cette réflexion.

Autres points divers

Alain BOURNAT: « Pour une prochaine réunion de la CLI, il serait intéressant de traiter la question d'un PPI en interface entre les usines de la Plaine de l'Ain et la centrale. Comment peut-on relever les gens si on ne peut traverser la zone ?»

Alain LITAUDON: « On se doit au titre de la sureté de nos installations d'envisager les risques d'agressions provenant de l'environnement de la centrale. A Bugey, nous n'avons pas identifié de risques liés aux industries situées à proximité comme ce peut être le cas à Tricastin. Sur la question des relèves, notre procédure plan d'urgence interne prend en compte cette question pour les équipes de conduite et de crise.»

Laurent TOUVET : « En ce qui concerne les populations, même si les premières mesures consistent à mettre à l'abri les personnes, nous sommes conscients que des mesures d'évacuation seraient nécessaires. Elles sont donc prévues. »

Matthieu MANGION : « Les risques environnants sont pris en compte par l'Etat et suite à l'accident de Fukushima, nous avons mené une nouvelle étude sur ces questions d'environnement industriel. Nous pouvons identifier les installations qui pourraient avoir un impact en cas de crise sur le site nucléaire. »

Laurent TOUVET: « En conclusion de cette réunion, je vous remercie de ce débat riche pour que notre vigilance améliore encore le degré de sécurité pour que cet outil industriel fonctionne avec le moins de risque possible. Je voudrais également remercier le Président PHILIPPON. Vous avez présidé cette commission avec le souci permanent de l'écoute, de laisser à chacun la faculté de s'exprimer. Les idées différentes font la richesse de nos réunions et de notre démocratie. Tous ici, nous vous sommes grandement grés de la qualité de ces réunions et de la façon dont vous les avez dirigées.

Matthieu MANGION : « Au nom de l'ASN, je souhaitais remercier le Président pour les travaux menés au cours de ces dernières années. »

Alain LITAUDON: « A mon tour, je voudrais remercier André PHILIPPON. J'ai beaucoup apprécié votre souci de veiller au respect des personnes et de leurs idées. Je suis toujours venu avec plaisir en CLI.

André PHILIPPON : « Vos propos me vont droit au cœur. Pendant ces 7 années, j'ai essayé de faire en sorte que tout le monde se parle dans le respect. C'est dans cet esprit que nous faisons avancer les choses et je souhaite que cet esprit perdure. »

La séance est levée à l'issue de cette intervention.

#### Contact:

Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey Conseil général de l'Ain Laurent TISSOT 04.74.22.98.32